



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE CAVE MIR EST DANS LE PEUPLE NÔTRE  
MÔRS VERROYS PROSPÈRE LES FILS DE ST LAURENT  
(D. S. J. L.)



Abonnement : Un an (Canada) ..... \$2 00  
" " (Etats-Unis) ..... 2 50  
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :  
JULES-EDOUARD PRÉVOST  
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION  
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.  
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

## LA SESSION FÉDÉRALE

OTTAWA, le 22 février, — Les Chambres se réuniront le jeudi, 28 février, dans le déploiement du cérémonial accoutumé. Devant une foule nombreuse et distinguée, son excellence le gouverneur-général donnera lecture du discours du trône qui contient les grandes lignes du programme du gouvernement. Cette pièce comprend deux parties bien distinctes.

Dans la première, le gouvernement rend en quelque sorte compte de la situation politique et économique du pays. Le tableau que tracera lord Byng de Vimy sera moins sombre que par les années passées, car les affaires ont été bonnes dans tous les domaines. Le gouvernement a pris tous les moyens pour entraver le moins possible le mouvement normal des affaires et tout le monde se réjouit du changement survenu.

Les recettes ont été bonnes. Les chemins de fer nationaux indiquent une amélioration sensible, soit un surplus de près de 20 millions sur le chiffre des affaires de l'an passé. Les dernières statistiques de l'immigration démontrent qu'il y a une amélioration de 105% sur le nombre des immigrants par comparaison avec celui des entrées de l'année précédente.

C'est l'honorable M. Mordock, ministre du travail, qui déclarait devant la fédération des femmes libérales de Montréal, au milieu du mois, que le Canada marche à grands pas vers la paix sociale.

Au milieu du bouleversement général, alors que d'autres pays cherchent à se dégager des étreintes des grèves, le Canada a vu cinq grèves importantes se régler après des conférences volontaires entre patrons et employés. Le gouvernement était prêt à offrir sa médiation, mais seulement lorsque tous les moyens ordinaires seraient épuisés. Le bon esprit qui règne entre les différents éléments de notre population a permis d'avoir recours à ce moyen ultime. Nous pouvons nous réjouir de cet état de choses et le gouvernement peut réclamer d'avoir rempli un autre article du premier ministre MacKerzie King, qui était le "rétablissement de la paix sociale", l'harmonie entre les classes".

Il suffit d'examiner la situation froidement pour constater que la position du gouvernement est excellente. Ce qui intéresse surtout dans le discours du trône, ce sera le programme que le gouvernement

se propose de soumettre à la Chambre, c'est la seconde partie.

Nous ne voulons pas parler du programme ordinaire de législation qui consiste à modifier certaines lois, lorsque la chose a été jugée nécessaire par la pratique. Il ne saurait non plus être question de projet de redistribution des collèges électoraux.

Le pays tout entier se demande si le gouvernement va soumettre des modifications tarifaires considérables. Cette question pique immensément la curiosité et nous sommes d'avis que cette partie du programme formera le clou de toute la session.

Les tories qui ont pris pour devise de déprécier le gouvernement actuel aux yeux du peuple ; de jeter autant de boue qu'ils peuvent en ramasser, ont cherché à enflammer l'opinion publique avec de soi-disant scandales. Il est impossible d'appuyer par des preuves les attaques faites contre M. Sinclair, ministre sans portefeuille, de l'île du Prince-Edouard. Ce député jouit de l'estime générale et sa réputation est intacte.

Il n'en est pas autrement de l'honorable McMurray, le nouveau solliciteur-général. Certaines campagnes dans lesquelles il est intéressé transigeaient avec la Home Bank qui est en faillite. Il n'y a là aucune question politique. Plus que cela, les garanties offertes par ces compagnies sont de beaucoup plus élevées que le prêt qu'elles ont reçu. Le solliciteur-général n'y est pour rien. Il jugera peut-être à propos de remettre sa résignation entre les mains du premier ministre en attendant que cette question soit tirée au clair, mais il n'est pas certain que ce dernier l'accepte. Il n'y a aucun intérêt public dans toute cette affaire et M. McMurray n'est concerné en rien.

Nous entendons parfois nos amis exprimer des craintes au sujet du sort du gouvernement. D'autres parlent d'une alliance avec les fermiers. Nous les invitons à suivre attentivement les délibérations de la Chambre et ils verront ce que peut faire une idée féconde comme l'idée libérale, lorsque des hommes franchement libéraux l'exposent et la soutiennent, la font connaître et la font triompher.

Cette session sera intéressante.

## Le prolongement du C. P. R. au nord de Mont-Laurier

MM. H.-A. Fortier et P. Lortie, les deux députés de Labelle, ont eu, le 23 février, une entrevue avec le premier ministre de la province de Québec pour lui demander l'aide du gouvernement pour le prolongement de la voie du C. P. R. au nord de Mont-Laurier, jusqu'à Sainte-Anne-du-Lac, soit une distance de 27 milles. L'honorable M. Taschereau a promis que la demande d'un subside recevra la sérieuse considération du gouvernement.

## Pensées

— La félicité des hommes du monde est composée de tant de pièces qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque.

Bossuet

— Je n'ai jamais compris l'éloquence amoureuse ; quand on aime, on dit plus par ce qu'on ne dit pas que par ce qu'on exprime.

René Boylesve

— La vie politique et sociale n'étant possible qu'au moyen de transactions et de compromis, l'intelligence en politique restera toujours une dangereuse doctrine génératrice de réactions violentes.

Gustave Le Bon

— L'homme fait sa vie ; la femme subit la sienne.

P. Korrigan

## Le monument du curé Labelle

Les dernières souscriptions reçues depuis quelques jours pour le monument du curé Labelle sont les suivantes :

M. J. A. Legault, maire de la ville de Saint-Jérôme \$25.00  
M. Janvier Corbeil, maire de la paroisse de Saint-Jérôme et préfet du comté de Terrebonne \$25.00

## Un voyage peu ordinaire

Le 4 octobre 1920, l'honorable juge et madame Wilson commençaient un voyage peu ordinaire. Tous les journaux nous font connaître les noms de Canadiens qui s'embarquent pour Londres et Paris, mais nos compatriotes ne se risquent pas dans des excursions autour de la machine ronde. Il ne manque pas de gens qui aimeraient à circuler autour de la terre, mais ils reculent devant la perspective des ennuis, des fatigues et des dépenses aussi que comporte un pareil déplacement.

Le juge s'est mis bravement en marche avec sa femme aussi hardie que lui. Bien leur en a pris car ils sont revenus de tous les coins et recoins de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, enchantés de leur voyage et rapportant de leur passage sous les cieux des impressions et des souvenirs qu'ils n'oublieront jamais.

Le juge a eu l'heureuse idée, dont il convient de le féliciter, de les réunir pour en faire bénéficier les lecteurs canadiens. Ceux-ci trouveront dans les 400 pages d'un volume de gros format de quoi s'instruire et s'amuser. Par tout le volume les descriptions abondent aussi variées que les paysages qui défilent sous les yeux des voyageurs ; jamais la plume du juge ne fléchit, toujours vive et alerte.

C'est par l'Arizona que débute le long voyage. Le Grand Canyon de ce pays l'étonne. En y entrant, il se demande quel cataclysme a ouvert ce plateau à huit mille pieds au-dessus de la mer et creusé ce sillon cyclopeen de cent milles de longueur par dix milles de largeur et six mille pieds de profondeur. Puis il nous peint tous les traits des mille aspects de la nature sous la lumière en arc-en-ciel : On sort de cette lecture avec l'envie d'aller subir les impressions du juge.

De l'Amérique passons aux Indes ; il nous est impossible de suivre notre voyageur d'une étape à l'autre ; bornons notre excursion à quelques points. A Calcutta, il nous avoue qu'il avait lu que "les Hindous jettent les cadavres de leurs morts dans les eaux du Gange et par ce moyen leur assurent la félicité éternelle. Mais j'étais resté sceptique. Un cadavre flottant le long d'un navire dans le port de Calcutta a raison de mon scepticisme. Nous en verrons bien d'autres tout le long du Gange." Une autre coutume le frappe. Là-bas on jette les morts à l'eau, ici on les brûle. Autre religion, autre coutume. Voici l'horrible chose. Sur les bords de la rivière, dans un enclos au sommet d'un immense escalier, les cadavres sont déposés sur des bûchers et leurs cendres jetées dans l'Hogly. "Huit cadavres brûlent au moment de notre arrivée. Au pied de l'escalier, trois individus s'assent les cendres dans l'eau avec l'espoir d'y trouver des bijoux d'or, d'argent ou de cuivre qu'on aurait oublié d'enlever aux morts avant l'incinération. C'est la caste des parias qui accomplit cette lugubre besogne. Nous sommes dans le pays des castes : on en compte plus de mille."

Birmanie maintenant. Le spectacle change, mais c'est toujours très différent de ce que nous voyons ici. Nos voyageurs font le tour de l'île de Penang en automo-

bile. Arrivé devant un petit temple, le véhicule s'arrête et le chauffeur s'évertue à leur faire comprendre à force de signes multiples qu'il y a là quelque chose dans le temple. "Nous entrons, dit le juge, et à notre grande stupeur, ce temple est rempli de serpents. Ils s'enroulent autour des brûleurs d'encens, des chandeliers, aux bras, au cou, à la tête des idoles."

Bornons ici notre course à travers le tour du monde. L'honorable juge a un ouvrage de valeur qui sera recherché par nos concitoyens désireux de s'instruire et de connaître d'autres pays que le Canada. C'est un grand avantage de pouvoir faire le tour du monde sans sortir de chez soi, de goûter des descriptions vives et claires, colorées, des pays qu'on ne saurait visiter.

Après s'être rassasiés l'esprit et les yeux durant neuf mois de course à travers l'Amérique, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et l'Europe, nos deux voyageurs rentreront chez eux enchantés de revoir leur Home sweet home.

D.

## Lettre de France

## Les diocésaines et la paix religieuse

L'encyclique de S. S. le pape Pie XI sur les associations diocésaines clôt définitivement, on est en droit de l'espérer, un chapitre souvent pénible, de l'histoire religieuse en France.

Non, certes, comme le remarque le Souverain Pontife, que la création d'associations diocésaines résolve tous les problèmes qu'a posés la loi de Séparation votée dans de si déplorables et inacceptables conditions. Du moins l'Eglise de France vaille se trouver ainsi dotée d'un statut qui lui confère un droit de posséder. Et c'est, du même coup, la fin d'une ère de discussions et de discordes, voire d'après discordes politico-religieuses.

A la vérité, l'apaisement est fait dans ce pays depuis de longues années déjà, et la guerre, en rapprochant les citoyens les uns des autres, face au danger, en a achevé la consolidation. Mais il manquait à cet apaisement de fait, à cet apaisement des esprits et des coeurs, la sanction d'un accord officiel entre le Vatican et la République. Cet accord existe aujourd'hui.

Or, il est juste et très significatif de constater que c'est cet heureux apaisement qui a rendu possible, comme il a rendu possible la reprise même des relations diplomatiques entre Rome et Paris. Quand, pendant la guerre, d'éminents catholiques français, groupés autour de Mgr Baudrilhart, s'élevaient contre les accusations d'antichristianisme haineux et persistant portées contre leur pays, quand ils protestaient que la France avait heureusement franchi la passe douloureuse que connut l'Allemagne, elle aussi, au temps du Kulturkampf, plusieurs, chez les neutres, haussèrent les épaules avec scepticisme. Argument de propagande, pensaient-ils, sans doute.

Les faits viennent aujourd'hui confirmer éloquentement les affirmations des catholiques français dont nous venons de parler. Comment, en effet — il faut y insister — l'accord qui s'était révélé impossible au lendemain du vote de la loi de Séparation de 1905, a-t-il pu être conclu aujourd'hui ? Qu'y a-t-il donc de changé dans la situation ? Est-ce la Papauté qui aurait modifié son point de vue ? Pie XI permettrait-il ce que Pie X avait condamné ?

Il est déjà presque impertinent de poser la question et pourtant le Souverain Pontife n'hésite pas à y répondre comme par avance, et avec quelle netteté ! "Il ne nous était pas permis et nous ne voulions pas écarteler, nous écartier de la voie tracée par le pape Pie X." Et il confirme solennellement la réprobation portée par son vénéré prédécesseur contre la loi de Séparation.

Ce n'est donc pas ici qu'il y a à quelque chose de changé. Où est-ce donc alors ? Le Pontife daigne l'indiquer lui-même aussitôt après. Jugeant que, avec les dispositions de l'opinion publique, les circonstances et les relations entre le siège apostolique et la République française étaient profondément changées, Pie XI rappelle qu'il avait, dès 1922, posé deux conditions à la fondation des associations diocésaines : 1. leurs statuts devaient être strictement conformes à la constitution divine et aux lois de l'Eglise ; 2. des garanties légales et sûres seraient données à l'Eglise de la stabilité de droit et de la force légale de ces associations.

Ces conditions ayant été réalisées — si non exactement, quant à la seconde, dans la forme même qu'avait prévue le Pontife, du moins d'une façon suffisante — Pie XI déclare « permises », mais non obligatoires les associations diocésaines. Toutefois, ajoutet-il — et c'est assez dire quel bien il en attend pour l'Eglise de France — nous vous supplions en Jésus-Christ... d'essayer les dites associations.

Il ressort donc nettement des faits que

## TROIS POEMES INEDITS d'Alphonse Beauregard

Alphonse Beauregard vient d'être emporté, victime d'un accident tragique. Les lettres canadiennes perdent en lui un poète de solide talent et de large envergure, dont la forte pensée s'était créée une forme entièrement personnelle et originale, resté isolé dans une sphère haute et rare que peu d'esprits osent aborder. Sa renommée ira croissant, à mesure que le poids de l'idée dans l'oeuvre d'art, l'intensité de pénétration, la subtilité des symboles, la précision calme des formules, seront appréciés chez nous comme il convient. On lui donnera alors une place parmi les tout premiers de nos aèdes présents et passés.

Beauregard m'adressait parfois, à titre d'ami, la primeur de ses pièces. Je crois intéresser les lecteurs de L'AVENIR DU NORD en leur communiquant trois de ces morceaux reçus un mois à peine avant la mort du poète, les derniers peut-être sortis de sa plume. Ce sera en même temps servir sa mémoire, justifiant tous nos regrets, car ces vers expriment sa meilleure manière et sont éclatants de beauté intime.

LOUIS DANTIN

## TOUJOURS LUTTER

Toujours le combat à reprendre !  
Toujours la pensée sous les armes !  
Toujours l'esprit en sentinelle !

On se croyait dans la clarté définitive,  
Sur la haute montagne à l'abri des assauts,  
Libre avec des bonheurs serrés autour de soi,  
Libre dans la féconde et magnifique paix.  
La paix !

La plénitude exquise des baisers  
Que nul doit menaçant ne trouble et ne corrompt ;  
La beauté des prairies qui s'offre, devant  
Qu'on la cherche plutôt que la terre elle-même ;  
La rêverie au bord des lacs où le soleil  
Argente les galets sous le frisson des rides ;  
Les fêtes d'autrefois, les espoirs et les rires  
Qui, les jours de désir, passent au ras de l'eau ;  
Les vies que l'on comprend, à voir, dans le lointain,  
La fumée s'échapper, blanche, des cheminées ;  
L'âme qui se détache, infiniment ductile,  
Se mêle au vent, à la lumière, au bruit des feuilles,  
Et répandue sur tout l'horizon s'abandonne  
Au Nirvana voluptueux qui la recrée.

Tout à coup la bataille encore,  
Les mots qui sifflent aux oreilles  
Les actes chargés de mitraille,  
L'avenir qui tourne en cloaque.

Ah ! faut-il de nouveau te conquérir, ô joie ?

## ORGUEIL BRISE

A quoi bon lutter davantage !  
Le soleil, plus fort que ma peine,  
Impose un sourire à mes yeux.

L'âme figée, pauvre orgueilleux,  
Je me disais hier encore :  
" Je resterai toujours ainsi ;  
" Je serai le roc taciturne  
Qui se voit lave brûlante,  
Sans espérer le renouveau."

Mais un matin ensoleillé  
Ouvre mes pores à la joie.  
Je suis trop faible pour pâtir...

## FINALE

Ote ce chapeau. Là ! Viens t'asseoir près de moi :  
Sommes-nous pas encore amis comme autrefois ?  
Tu n'as guère changé, bien que les gens te prêtent  
Une vie qui me semble, à moi libre et sans charge,  
Le dur enserment d'une caverne basse.  
Ah ! comme ton langage est amer ! N'as-tu point  
Gardé de ton sourire une lueur au moins,  
Et tes ailes sont donc enduites de goudron ?  
Pourtant il n'est pas loin le temps où les idées  
Entre toutes hardies, folles, paradoxales,  
Te faisaient éclater d'une joie triomphale.  
Souviens-toi ! Je t'aimais, d'autres hommes aussi ;  
Toi, pénétré au coeur délicieusement,  
Voyant s'épanouir en ton être la fleur  
Dont chacun en naissant suscite la promesse,  
Tu marchais, et devant ta magique jeunesse  
S'ouvraient en éventail de vastes perspectives  
Où riaient au soleil tous les bonheurs du monde.

Tes yeux brillent ; déjà ta foi se réjouit !  
Emporte-la sans plus tarder, comme un trésor,  
Avant que de ma chair montent pour te reprendre  
Les mots pervers et beaux que tu ne peux entendre.

Alphonse BEAUREGARD

## Meli-Melo

## Une conférence de M. Paul Mercier, député

M. Paul Mercier, député de Westmount, était l'hôte d'honneur à la réunion mensuelle du club libéral des femmes de Montréal, laquelle a eu lieu, lundi dernier, dans les salles du club de Réforme, sous la présidence de Mme Pierre Casgrain.

Le député de Westmount a su vivement intéresser son auditoire en lui parlant du grand homme d'Etat anglais que fut Wm. E. Gladstone.

## Le successeur de l'honorable W.-B. Nantel

Les journaux ont annoncé que l'honorable W.-B. Nantel avait démissionné comme commissaire des chemins de fer.

Cette nouvelle est, croyons-nous, erronée. Toutefois, le terme d'office de l'honorable M. Nantel expirera à l'automne prochain.

On dit que la Colombie-Anglaise réclame cette position pour un homme de cette province.

Nous ne voyons pas pourquoi on priverait les Canadiens-français du seul représentant qu'ils ont dans la commission des chemins de fer. Nous sommes certains que le gouvernement King ne commettra pas cette injustice.

Nous nous permettrons même de suggérer au gouvernement la nomination de M. Calixte Elhier, député de Laval-Doux-Montagnes. M. Elhier est un avocat d'expérience qui possède la compétence voulue pour occuper à la commission des chemins de fer la position qui y sera bientôt vacante.

M. Calixte Elhier mérite assurément que l'on reconnaisse ses mérites. Nous savons et nous comprenons qu'il aspire à sortir de la vie publique active et militante où il travaille et lutte depuis 28 ans.

Sa nomination serait un acte de justice en même temps qu'elle assurerait à notre province un excellent représentant à la commission des chemins de fer.

## Causerie de l'honorable R. Lemieux

Dans une conférence qu'il a faite devant le Canadian Club d'Ottawa, samedi, l'honorable Rodolphe Lemieux a tracé le portrait de plusieurs grands parlementaires anglais et français. Il a raconté sa première visite à Londres comme jeune étudiant en loi, en 1889, alors que la controverse du Home Rule battait son plein. Sa listbury, Gladstone, Parnell et Arthur Balfour étaient les personnages en vedette.

Le conférencier rappela ensuite ses visites subséquentes et l'appel enflammé de Chamberlain, au commencement du siècle, adjurant le peuple anglais de penser "impérialement". M. Ramsay MacDonald a figuré lui aussi dans la galerie des portraits tracés par M. Lemieux. Le conférencier le rencontra, il y a deux ans, à Londres. "Grand, avec d'épais cheveux noirs légèrement grisonnants, les yeux vifs, le teint brun, de forte complexion et les traits bon enfant. Il parle avec tranquillité et décision, une passion contenue couvant sous les mots. C'est un des grands parlementaires du jour."

M. Lemieux a également fait le tableau de la scène historique du 8 décembre 1919 où Clémenceau souhaita la bienvenue, dans la Chambre des députés, aux représentants de l'Alsace et de la Lorraine.

L'honorable M. Cardin

L'honorable M. Cardin, qui a dû se faire réélire député de Richelieu depuis qu'il est ministre de la marine, n'a pas eu d'opposition à l'appel nominal qui a eu lieu mercredi dernier.

Nous félicitons le nouveau ministre de sa réélection. Les électeurs de Richelieu viennent de témoigner la confiance qu'ils ont en lui de même que dans le gouvernement King.

L'union nationale

Parlant devant les Chevaliers de Colomb, à leur dîner-causerie mensuel, à la salle Colombus, à Montréal, mardi dernier, M. N. K. Laflamme, C. R. et député, leur dit qu'il faut cultiver l'esprit national pour devenir une nation. Cette unité nous manque. Il demande aux Chevaliers de Colomb de travailler à former l'opinion publique dans le bon sens, étant répandus par tout le pays et à travers la république américaine. Il ne croit pas à la nécessité d'une immigration intense, mais plutôt à un développement lent et sûr. "Payez de votre personne et donnez votre travail à votre pays, dit-il, car on possède toujours ce que l'on donne."

## Belle leçon d'énergie

Quiconque a vu la ville de Terrebonne, au lendemain de la catastrophe du 1er décembre 1922, et qui la ravoit aujourd'hui, ne peut qu'être frappé de la rapidité avec laquelle cette intéressante municipalité s'est relevée de ses ruines.

En effet, dans le quartier où, il y a un peu plus d'un an, l'incendie sema la dévastation, s'élevait maintenant environ quatre-vingts nouvelles maisons modernes dont la valeur moyenne varie de \$4,000 à \$5,000. La valeur immobilière pour toute la ville s'est accrue de la jolie somme de \$300,000.

D'autres travaux sont en cours qui achèveront de donner à la partie de Terrebonne

X. Y. Z.



détruite par le feu un air de confort et de prospérité qu'elle n'avait pas autrefois.

Au nouvel édifice du bureau de poste, qui vient d'être achevé, s'ajoutera un nouvel hôtel de ville.

Bref, la ville de Terrebonne renaît de ses cendres, plus belle, mieux organisée pour travailler à son développement et à son progrès.

Reconnaissants aux autres municipalités et au gouvernement provincial de l'aide qu'ils leur ont apportée, ils n'ont pas perdu un seul instant pour faire disparaître au plus tôt les traces du désastre qui venait de fondre sur eux.

Ils ont profité de l'occasion pour doter leur ville d'accommodations modernes capables d'ajouter à leur sécurité et à leur bien-être.

Stimulée par le baptême de feu qu'elle a reçu, Terrebonne paraît entrer dans une nouvelle ère de prospérité. L'oeuvre de reconstruction aura prouvé à ses citoyens ce qu'ils peuvent accomplir en unissant leurs talents et leurs forces.

De La Presse.

"Le moindre effort me fatiguait," écrit M. Benoit

L'anémie résulte du manque de certains éléments dans le sang. Ce défaut peut provenir soit de la maladie ou de l'épuisement du système.

"Je me sentais faible et déprimé. Le moindre effort me fatiguait. Je n'avais plus d'appétit et je m'étais mis à maigrir."

Recueil de jurisprudence

District de Terrebonne

De 1909 à 1923

R. marques: Les hommes de loi qui voudront consulter le dossier auquel se rapportent les décisions ci-après, devront en communiquer avec le compilateur, au greffe du protonotaire, en référant au titre et au numéro de la décision.

Dans nombre de ces causes, on trouvera les autorités citées dans des factums ou le jugement.

PROPRIETE. En l'absence de titre de propriété, un possesseur précaire n'est pas admis à contester le droit de propriété de bonne foi et apparemment valable d'un autre. No 61.

AVIS de règlement, quand il est nécessaire comme dans le présent cas, prévu par une charte municipale. Il ne peut alors être question d'acquiescement à un tel avis, dont l'omission rend le règlement radicalement nul. No 62.

REGLEMENT MUNICIPAL d'une ville incorporée. Six inscriptions en droit partielles maintenues contre le demandeur, mais règlement annulé pour diverses raisons qui paraissent se résumer à ce que le règlement n'est pas assez explicite et jugement exposant la théorie de ce que doit être tel règlement même dans le silence de la loi. No 63.

ACTE DE REPARTITION municipale annulé parce que dans le règlement décrétant que la répartition se ferait aussitôt les travaux terminés et reçus, cette condition manquait. Dans ce cas l'action était intentable aussitôt l'avis public donné d'avoir à payer le coût de cette répartition. No 64.

REPONSE AMENDEE. Sur motion du demandeur, la cour lui permet d'annuler sa réponse de manière à produire un billet qu'elle avait omis de produire, mais dans le jugement la cour s'appuie en partie sur le défaut d'offrir le billet avec l'action et adjuge que le demandeur ne pouvait refuser son action par sa réponse amendée. No 65.

OFFRES. Se déclarer prêt à fournir un reçu ne constitue pas une offre de reçu. No 66.

HABEAS CORPUS maintenu parce que la conviction était signée par x. juge de paix pour le comté de Terrebonne. No 67.

EXPERTISE ordonnée par la cour pour le cas d'une inondation de moulin par le réclament des eaux causé par l'établissement d'une chaussée en aval.

La cour retranche des dommages le montant payé par le demandeur pour un expert qu'il s'était lui-même nommé, mais lui accorde \$10.00 pour frais de protêt. No 68.

VENTE DE BILLOTS. Perte de la chose, A. pour se garantir de certaines avances qu'il fait à B. deviendra propriétaire de la planche provenant du sciage de 11000 billots au fur et à mesure du sciage des billots de B. Les billots périssent par le feu. Il n'y a pas en vente en bloc des billots. La perte retombe sur B. No 69.

Si vous perdez

du poids, êtes maigre, pâle et épuisé, vous êtes en danger. Father John's Medicine vous donnera des chairs et de la force.

Il est sûr également pour les enfants, parce qu'il ne contient ni alcool ni drogues dangereuses.

Father John's Medicine est ce qu'il y a de mieux contre rhumes et maux de gorge. En usage depuis 68 ans.



Les enfants dans les cinémas

Le conseil municipal de Montréal s'occupera des enfants qui fréquentent les salles de cinéma. M. E. Levesque, échevin du quartier Saint Gabriel, a présenté le comité exécutif de faire mieux observer la loi provinciale qui défend aux enfants âgés de moins de seize ans d'entrer dans les cinémas sans être accompagnés.

M. E. Levesque a remarqué, comme plusieurs de ses collègues, que la loi est pratiquement lettre morte aujourd'hui et que les propriétaires de salles cinématographiques ne se gênent pas pour admettre les enfants à tout âge, qu'ils soient accompagnés ou non.

La loi provinciale, qui est en vigueur à Montréal comme ailleurs, est catégorique sur ce point:

"Il est prohibé à toute personne en charge d'une salle de vues animées ou il est donné des spectacles au moyen du cinématographe, et dans le cas d'une compagnie ou société, à tout gérant ou autre personne en charge de l'établissement, de recevoir de quelque façon que ce soit, des mineurs âgés de moins de quinze ans révolus, à moins qu'ils ne soient accompagnés de leur père, de leur mère, de leur tuteur, de leur précepteur ou d'un gardien spécial autorisé par leur père ou par leur mère."

"Toute contravention aux dispositions de la présente section est punie d'une amende n'excedant pas \$50, et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excedant pas un mois, et, au cas de récidive, d'une amende d'au moins \$50, et d'au plus \$100, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excedant pas deux mois."

"Dans les poursuites intentées en vertu de la présente section, le défendeur n'est pas sujet aux pénalités s'il prouve qu'il a usé de diligence raisonnable pour constater l'âge du mineur avant de le recevoir dans la salle de vues animées, et qu'il a eu raisonnablement lieu de croire que ce mineur n'était pas âgé de moins de 15 ans révolus ou qu'il était accompagné tel que voulu par la présente section."

Il existe tout un mouvement pour défendre complètement l'entrée des théâtres et des cinémas aux enfants âgés de moins de seize ans, qu'ils soient accompagnés ou non. Le conseil central des Syndicats catholiques et nationaux a déjà fait des démarches auprès du gouvernement provincial pour amender la loi en ce sens.

TRIBUNE LIBRE

Le bois à pulpe et les fermiers

Maigé tout ce qui a été écrit sur la question du marché et des prix du bois à pulpe, les intéressés américains ou ceux qui les représentent au Canada persistent à vouloir égarer l'opinion en cherchant à faire croire qu'ils sont les champions des droits du fermier et du colon en faisant constamment allusion aux conditions qui régissent les prix du bois à pulpe dans le passé et qui ne seront d'aucun effet à l'avenir.

Maintenant que les fabricants canadiens de pulpe et de papier comprennent parfaitement combien il reste peu de réserve de bois à pulpe au Canada, ils sont parfaitement contents de payer pour ce bois autant que les Américains, conservant ainsi leurs propres réserves et retardant l'arrivée du jour où il leur faudra dé-



Noir ou Vert

Vous aimez le bon thé? Alors, vous n'avez qu'à boire le Thé Primus dont l'arôme captivant, la saveur recherchée vous satisferont.

Distributeurs: L. CHAPUT, FILS & Cie, Limitée, MONTREAL

DONNE LA SANTE ET LA VIGUEUR AUX FEMMES

C'est ce que dit Mme MacPherson du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Brantford, Ont.—"J'étais toujours fatiguée et le moindre surmenage m'épuisait pour une journée ou deux. J'avais une douleur lourde sur le dessus de la tête, une douleur dans la nuque, et lorsque je me penchais, je ne pouvais me relever sans aide. La cause de la douleur au dos. Je ne dormais pas bien et j'étais nerveuse au moindre bruit. Je tiens maison, mais tellement épuisée que je ne pouvais balayer ni laver la vaisselle, sans être obligée de me coucher. Je redeviens plus tard régulière dans mes menstruations. J'ai pris dix bouteilles en tout, et je suis maintenant mieux en général. Votre remède est sans égal pour redonner la santé aux femmes."—Mme James H. MacPherson, 309 Greenview St., Brantford, Ont.

Si vous souffrez de déplacement, irrégularité, maux de dos, ou toute autre forme de faiblesse féminine, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont., pour avoir le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies particulières de la Femme."

moir leurs usines manquant de matières premières.

L'argument que ces représentants américains emploient, c'est à dire celui qui place le fermier dans une situation si désespérée qu'il mourrait de faim si ce n'était de la vente d'un peu de bois à pulpe, chaque année, est l'argument le plus fort en faveur de l'embargo sur les matières premières.

Tout le monde admet, et la chose est évidente si l'on en juge par les demandes de locations pour construire vingt nouvelles papeteries au Canada, que l'embargo aurait pour effet d'amener ces nouvelles industries dans le pays, et que ces industries assureraient l'expansion des marchés canadiens pour le bois et les produits de la forêt, tout en fournissant de l'emploi aux familles des fermiers, tandis que si l'on permet l'exploitation du bois à pulpe à l'étranger — tel que les Américains le disent — ces colons seront obligés d'abandonner leurs terres, et que le bois à pulpe en aura été exploité, et que probablement ils quitteront le pays. Il ne faut pas oublier qu'il ne faut que six ou sept mois pour construire un moulin à pulpe, et qu, en conséquence, il n'y aura pas de retard dans la demande pour le bois du fermier, et la seule différence serait qu'il vendrait son bois avec avantage au lieu de disposer de cette matière première au profit d'industries qui serviraient à enrichir une autre nation.

Relativement au prix à payer pour ce bois, l'invasion de ces nouveaux moulins provoquera d'elle-même une concurrence si suffisante avec les moulins déjà établis, ce qui assurera au fermier un prix équitable pour son bois, ou, si la chose est nécessaire, les fermiers pourraient adopter des méthodes de ventes en coopération telles que celles du Groupe Volontaire des Producteurs de Grain; ou le gouvernement pourrait contrôler les prix, comme le suggère récemment sir Lomer Gouin. Avec toutes ces précautions le fermier n'aura pas à s'inquiéter des prix du bois à pulpe dans l'avenir.

Le surplus temporaire actuel du bois à pulpe s'est produit parce que les compagnies fabriquant du papier ont cherché à utiliser autant que possible le bois rongé par la vermine ou endommagé par les furets de bois. Ce genre d'économie tire à sa fin et quand la coupe commencera dans le peu qui nous reste de forêts vierges, une disette se produira rapidement dans le bois à pulpe.

Frank J. D. PARNDJUM, Montréal, 11 février 1924

Elle a maintenant une digestion parfaite

Une dame de Montréal retire un grand bénéfice d'une bouteille de Dréco et continue à s'en servir. Le Dréco est le seul remède qui l'ait aidée, dit-elle.

Quelle merveilleuse différence la digestion fait à la santé de tout homme ou femme. Lorsque l'estomac et les intestins fonctionnent d'une façon normale, l'organisme entier en bénéficie parce qu'il est nourri d'une manière appropriée et en même temps, les matières empoisonnées ne sont pas retenues dans le système pour causer des souffrances sans fin. Si Mme Paul St. Bourin, de Montréal, connaît aujourd'hui le bénéfice d'une digestion parfaite, c'est grâce au Dréco, le meilleur remède qu'elle ait eu.

"Je me sens beaucoup mieux", dit Mme St. Bourin, lorsqu'elle acheta sa deuxième bouteille de Dréco. "Je n'ai plus peur de manger aux repas, vu que j'ai constaté que je pouvais facilement digérer mes aliments, une chose que je n'avais pu faire depuis trois ans. Pendant cette période je ne savais pas ce que c'était de manger un repas vraiment satisfaisant. Les aliments semblaient tomber comme du plomb dans l'es-

tomac et les gaz me montaient dans la gorge et m'étouffaient presque."

"Je dépensai de grosses sommes d'argent en des remèdes, mais aucun d'eux ne me fit du bien. La seule chose qui m'a aidée c'est le Dréco. Une bouteille de cet excellent remède m'a fait tant de bien que je continue à en prendre, parce que je me sens assurée qu'il restaurera complètement ma santé."

Le Dréco est le remède le plus fiable connu pour toutes les affections du système digestif. Ses essences pures d'herbes, racines, écorces et feuilles purgent l'organisme et purifient le sang. Le Dréco donne du ton et règle le roman, le foie, les intestins et les reins et leur fait accomplir leur travail comme la nature l'a vu décidé. Il ne contient ni mercure, ni potasse ni de gros assourissants.

Le Dréco est vendu à Saint Jérôme par la pharmacie Langlois; on le trouve aussi chez les principales pharmacies des autres villes.

Mort de M. J.-Edouard Brais

Nous avons le regret d'avoir à annoncer la mort de M. J.-Edouard Brais, décédé hier, 28 février à l'âge de 73 ans.

Monsieur Brais, bien connu dans le monde des affaires à Montréal, n'habitait Saint-Jérôme que depuis 1920. Il était le père du Dr. J. Brais, docteur en médecine, ainsi que de Madame veuve Paré autrichois d'Ottawa. Il laisse aussi son épouse, née Eugénie Rotot, fille de feu le Dr. Rotot, de Montréal.

Les obsèques auront lieu samedi. Le service sera chanté à notre église, à 7 heures du matin. La dépouille mortelle sera transportée à Montréal où aura lieu l'inhumation.

Nous prions Madame Brais et notre concitoyen le Dr Brais, d'agréer pour eux et leur famille l'expression de nos sincères condoléances.

La faillite de la Caisse d'Economie réglée

Cette semaine, à Sainte-Scholastique, le juge Duclos a sanctionné par un jugement favorable la proposition de règlement de la faillite de la Caisse d'Economie des Cantons du Nord.

Voici les offres qui ont été acceptées: M. Ethier offre \$35,000 et compris \$5,000 offerts par les exécuteurs testamentaires. Cette offre est faite à condition que toutes les causes où M. Ethier est intéressé — il y en a treize — se trouvent réglées. M. Bruno Nantel offre \$37,500, à condi-

tion que les biens cédés par Mme Georgiana Gauthier lui soient transportés, que l'action prise contre l'honorable W.-B. Nantel se trouve réglée ainsi que celle intentée contre M. Bruno Nantel fils pour nullité de vente.

Chaque partie devra payer ses frais. On calcule que cet arrangement assure aux déposants environ 60 % de leurs créances.

C'est la fin d'une longue suite de procès et d'une faillite qui a affecté plus de 800 déposants.

Nous croyons que ceux-ci seront heureux d'apprendre qu'ils ne perdent pas toutes leurs économies, comme ils l'ont craint. Vu les circonstances, l'arrangement qui vient d'être conclu nous paraît satisfaisant.

POULES A VENDRE

La "Bys" Farm & Training School, de Sh. W. Briggs, offre en vente à un prix très modéré, de jeunes poules considérées les meilleures pondeuses de la province:

200 poulottes S. C. Leghorn blanches du mois de mai, à \$1.75  
150 S. C. Leghorn blanches, de l'année, à \$1.50  
50 S. C. Barred Rock, poulottes de mai, à \$2.00  
50 S. C. Barred Rock, de l'année, \$1.75

Un coq sera donné gratuitement avec chaque vente de 15 poules. Premier choix au premier acheteur. S'adresser au surintendant.

WRIGLEYS

Après chaque repas

C'est une friandise agréable qui procure aussi un bénéfice durable.

Bonne pour les dents, l'haléine et la digestion.

Donne un meilleur goût à votre prochain cigare.



Longue Distance Le Roi des Vendeurs

"Toutes mes ventes se font par Longue Distance," dit un marchand l'autre jour. "Mon frère qui voyage pour la maison, s'arrête dans les grandes villes et fait ses affaires dans les petites villes des alentours par Longue Distance. Nous répondons par Longue Distance même aux lettres qui demandent les prix. Je pourrais vous citer des centaines de cas."

Un autre marchand dit qu'il n'y a pas de ses voyageurs trouve un client absent, il prend note de son stock, et un commis spécialement chargé du téléphone appelle plus tard le client par Longue Distance et lui vend ce qui lui manque.

L'expérience a démontré que les appels de Station-à-Station sont très bien l'affaire dans la plupart des cas.



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Pour Soulager Rapidement le Mal de Tête

Une mauvaise digestion cause souvent des maux de tête. Les gaz et les résidus qui en résultent sont absorbés par le sang qui de son côté fatigue les nerfs et occasionne des symptômes douloureux que l'on appelle le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, etc. De 15 à 30 gouttes de Sirop de la Mère Sigeil faciliteront la digestion et vous soulageront.



GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

LES PILULES ROUGES

sont le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer, suivant Mme Alphonse Lessard, de Québec, et Mme Alfred Laroche, de Lewiston, Me.



Mme ALPHONSE LESSARD, 122, rue Dollard, Québec.

J'étais très faible et tellement nerveuse que la moindre chose me préoccupait outre mesure et m'empêchait de dormir. Le matin, je me levais accablée et les forces me manquaient ensuite pour mes travaux de la journée. J'ai employé les Pilules Rouges et j'en suis contente parce que quelques boîtes ont suffi pour me changer tout à fait.

J'ens des nerfs plus solides, un excellent appétit, une bonne digestion et des forces suffisantes. Mme Alphonse Lessard, 122, rue Dollard, Québec.

Je me sentais si accablée en face de toutes mes obligations que j'étais portée à me décourager. Il me semblait que jamais je ne pourrais vaincre cet affaissement parce que les remèdes déjà employés ne m'avaient pas réussi. Une voisine me conseilla les Pilules Rouges que j'ai aussitôt employées. Dans l'espace de quelques mois mes forces sont revenues; les palpitations, les maux de tête et tout ce qui me faisait souffrir est disparu. Les Pilules Rouges sont, je crois, le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer. Mme Vve Alfred Laroche, 125, Oxford, Lewiston, Me.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les

Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelque un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

# Agé de 72 ans mais activement à l'ouvrage

Un employé de chemins de fer attribue sa bonne santé et sa force au Tanlac.

Agé de soixante-douze ans, mais possédant encore le bienfait inestimable d'une bonne santé et activement à l'ouvrage, sur le Vermont Central, où il travaille depuis 40 ans, tel est le remarquable record de M. H. Moore, 24 rue Massenger, Saint-Amand, Vt., qui attribue sa santé et sa force actuelle à l'usage du Tanlac. « Jamais au cours de ma vie je n'ai rien vu d'égal au Tanlac », disait dernièrement M. Moore. « Après avoir dépensé une somme d'argent pour des choses qui n'ont produit aucun résultat pour mon mal d'estomac qui était des plus obstinés, le Tanlac a fait de moi un homme entièrement différent. Depuis près de deux ans, mon état empirait graduellement, et ma force

et ma vitalité étaient tellement affaiblies, qu'il était très difficile pour moi de vaquer à mes occupations.

L'indigestion, la constipation et la nervosité avaient fait de ma vie une misère, avant d'avoir trouvé le Tanlac, mais maintenant ma santé est normale et je me sens heureux car je travaille. Je serai toujours reconnaissant pour le Tanlac.

Le Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

Il s'en est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

N'acceptez pas de succédanés.

Prenez les pilules végétales Tanlac.

et le «St-Jérôme».

C'est la dernière fois, cette année que l'on aura l'occasion de voir jouer l'équipe du «St-Jérôme» dans notre ville, car notre club a accepté les offres faites par le «Lachute» et le «Ste-Agathe» et ne jouera plus ici.

Qu'on ne manque pas cette partie. Le «Montreal Tramways» a dans ses rangs plusieurs joueurs de la Ligue de la cité et du district de Montréal.

— Le «Collégien» reste invincible. Vendredi dernier, il résistait au club des avocats. Résultat : 1 à 1.

Dimanche, le «Collégien» avait à lutter contre le «Nord», équipe spéciale de fiers lutteurs, formée d'étoiles choisies. Une foule compacte de spectateurs encadraient la vaste patinoire. La joute fut un véritable tournoi épique pendant lequel chaque joueur fit de suprêmes efforts pour assurer la victoire à son camp. Finalement, tout fut neutralisé par l'égalité des points : 2 à 2. Une période supplémentaire n'apporta aucun changement.

— Le 20 février ont eu lieu les obsèques de Mme Jos. Bélanger, née Philomène Beauchamp, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Jos. Bélanger, mari de la défunte, et ses trois frères, MM. Eustache, Alfred et Delphis Beauchamp. La levée du corps fut faite par l'abbé R. Cadieux, curé de Mont-Laurier, cousin de la défunte, qui a aussi chanté le service assisté de MM. les abbés Paiement et Matte, comme diacre et sous-diacre. Dans le cortège on remarquait outre le mari et les frères de la défunte, MM. J.-B. Bélanger de St-Barnabé, Célestin Desjardins, maire de St-Janvier, Zénon et Arthur Cardinal, de St-Janvier, cousins de la défunte, Adolphe Prudhomme, Ad. Labelle, H. Deschambault, A. Desjardins, O. Gascon, H. Lauzon, G. Allaire, F. Dupras, etc. Après le service les restes mortels furent transportés à Montréal où eut lieu l'inhumation dans le cimetière de la Côte-des-Neiges. De nombreuses offrandes de mes

## La Seule Manière

d'essayer le thé, c'est de le goûter.—  
Le Thé Vert

# "SALADA"

fait la conquête de toutes les personnes habituées aux thés du Japon.

ESSAYEZ-LE

IL VOUS PLAIRA

ses, de fleurs et de bouquets spirituels ont été reçues par la famille.

— M. R. Castonguay, marchand de cette ville est à construire une magnifique vitrine au coin des rues Ste-Anne et Labelle.

— Vous pourrez désormais vous procurer les vêtements Fashion Craft, faits sur mesure, chez M. R. Castonguay, qui en est le seul représentant maintenant.

— La mascarade de vendredi soir a été un grand succès. Un feu d'artifice fut tiré du parc Labelle puis l'on se rendit en procession à l'Aréna St-Onge.

Les gagnants de prix furent :

Pour les plus beaux costumes : MM. Paul Richard, Lucien Vermette ; Mlle Cécile Rhéaume, Annette Francoeur.

Course de jeunes filles : Mlle Cécile Rhéaume, Léa Drouin, Lucienne Coulombe.

Course de jeunes gens : Paul Chaloux, Noël Beauchamp, Bernard Millette.

Course à reculons : MM. Paul Chaloux et Charlemagne Léveillé.

Course aux chandelles, jeunes filles : Mlle Cécile Rhéaume, Léa Oulmet.

Course aux chandelles, garçons : MM. Joseph Beauchamp, Paul R. Gimbail.

Costumes comiques : MM. Roul Regimbal, Gabriel Métayer, E. Nest Rochon.

Costume original : Mlle Lucienne Bessette, Lucienne Coulombe.

Prix d'entrée, M. Paul Simard.

Les juges étaient MM. Charles Lorrain, Camille de Martigny, Hermann Barrette, Henri Francoeur, Auguste Lorrain.

— MM. Em. Bertie et A. Filiatrault sont venus de l'exposition avicole de Québec où leurs sujets ont remporté les plus grands honneurs.

Les sujets de race leghorn blanche de M. Bertie ont mérité plusieurs prix de grande valeur, entre autres la coupe du colonel Ray, la coupe Archer, la coupe du Magasin Avicole, la coupe Challenge pour le meilleur exhibit de l'exposition, une médaille de bronze pour le plus beau sujet, ainsi que plusieurs autres prix spéciaux.

M. Filiatrault, avec ses Plymouth Rock blanches, a obtenu la coupe Belanger pour la meilleure collection et un grand nombre de prix spéciaux.

Nous félicitons cordialement nos deux concitoyens dont les succès ajoutent au bon renom de Saint-Jérôme.

### A VENDRE

Beau poêle presque neuf, valeur de \$115.00, offert pour \$65 ; table ronde, lit double, carrosse à deux roues pour enfants, moulin à laver, deux belles vitrines (show cases) de 6 pieds de long, comptoir de 13 pieds de longueur, cinq sièges roulants (trois), fontaine à soda ; verres de toutes sortes, cuillères pour crème à la glace. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à A. Arbour, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

**NAISSANCE**  
Le 17 février, l'épouse de M. Abraham St-Aubio, née Elisabeth Durand, a donné le jour à une fille baptisée sous les noms de Madeleine-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Durand, oncle et tante de l'enfant ; porteuze, Mme Victor Durand, sa tante.

**AVIS AUX AMATEURS DE PECHE**  
Il est strictement défendu de faire la pêche à la truite rouge avant le 1er mai 1924. Les délinquants seront poursuivis selon la loi.  
RODRIGUE PRUDHOMME,  
Garde C. et Pêche

**A VENDRE** — De très beaux lots à bâtir dans le quartier du progrès et du sport, au domaine du notaire Parent, près de l'église, du C. P. R., du couvent, du palais de justice, du marché rue Sainte-Julie, dans la direction du pavillon de l'exposition et du patinoir-Palais de M. St-Onge.

On peut aussi acheter des lots à bâtir sur la rue Saint-Georges, haut de la ville, en s'adressant au sousigné. Conditions pour satisfaire l'acheteur.

J.-E. PARENT, N. P.

### Ce que peut faire l'empaquetage

Le thé se détériore très rapidement au contact de l'air, nombre de recherches et d'expériences ont été faites pour découvrir un paquetage efficace et apte à préserver la saveur du thé. La Compagnie "SALADA" fut la première à employer des paquetages en plomb, mais il y a quelques années, elle adopta les feuilles d'aluminium parce qu'elles sont plus durables et plus légères que les feuilles en plomb, tout en étant absolument propres et permettant un empaquetage à l'abri de l'air. Cette méthode d'empaquetage est reconnue la meilleure pour préserver la saveur du thé. Tout le thé "SALADA" est vendu en paquets d'aluminium à l'abri de l'air.

### Condoléances

A la dernière assemblée des commissaires d'écoles de la ville de Saint-Jérôme, à laquelle étaient présents MM. C.-E. Marchand, président, Jules-Edouard Prévost, Emmanuel Bertie, André Magnan, l'ordre du jour suivant a été adopté :

### SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL

Triomphe de la toux

## Tour d'Europe

### Pèlerinage National Canadien à Rome, à Lourdes et au Mont St. Michel

A l'occasion du 27e Congrès Eucharistique International d'Amsterdam

Visite des pays suivants : ANGLETERRE — HOLLANDE — BELGIQUE — SUISSE — ITALIE — FRANCE

Départ de Montréal le 12 JUILLET par le magnifique paquebot MEGANTIC, de la Cie White Star. Retour le 13 septembre

Ce pèlerinage est le 21e organisé annuellement par notre agence. Pour renseignements et adhésions, s'adresser à nos bureaux. Chaque fois que vous projetez quelque voyage, venez nous consulter ou écrivez nous. Votre voyage sera un succès assuré si vous l'entrepreniez sous la direction de notre agence, la plus importante du Canada.

BILLETS FOURNIS POUR  
— Les services de navigation et de chemin de fer.  
— Les hôtels des cinq continents du monde.  
— Les voyages, voyages de noces, voyages d'affaires, etc.

## TOUS

### Les Agences de Voyages Jules Hone

Siège social : 83 rue St-Jacques  
MONTREAL

La commission scolaire remercie sincèrement tous ces dames et demoiselles qui contribuent à une si belle oeuvre. Les jeunes filles qui interprètent les différents rôles étaient : Mlle Alice Gaudet, Juliette Gaudin, Léonie Sigouin, Agathe Béchard, Agilda Renaud, Agathe Vanier, Eugénie Boivin, Agathe Coarsol, F. O. Gaudet et Mlle Mailloix.

**Sainte-Thérèse**  
DECÈS  
— Le 26 février 1924, est décédée à l'âge de 43 ans, Obeline Desroches, épouse de M. J.-D. Filiatrault, notaire et maire de la ville de Sainte-Thérèse. Les obsèques ont eu lieu jeudi. Nous offrons à M. J. D. Filiatrault et à sa famille nos vives condoléances.

— La semaine dernière a eu lieu en notre église paroissiale le service de Mme Champaigne née Couture. La défunte laisse son mari et quatre jeunes enfants.

— Mlle Ernestine Dallaire, de Lachute, était ces jours derniers l'invitée de Mlle Bernadette Lacroix.

**AVIS** Il est ordonné aux défendeurs Eustache Desautels et Ch. y-ologue Desautels, ci-devant de la paroisse de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, de comparaître dans le mois dans une cause de Joseph Boisclair, cultivateur du même lieu, demandeur, devant la Cour Supérieure, district de Terrebonne, numéro 390. Sainte-Scholastique, 18 février 1924. GRIGNON & FORTIER, Protonotaire C.S.

**AVIS** Il est ordonné au défendeur Frédéric Corby, ci-devant de Sainte-Sophie de Lacorne, district de Terrebonne, de comparaître dans le mois dans une cause de la Corporation de la paroisse de Sainte-Sophie de Lacorne, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la dite paroisse, dit district, Demanderesse, devant la Cour Supérieure du district de Terrebonne, sous le No. 387. Sainte-Scholastique, 18 février 1924. GRIGNON & FORTIER, Protonotaire C.S.

## Banque d'Hochelaga AU PUBLIC

SAINT-JEROME, 1er mars 1924

La banque d'Hochelaga, avec laquelle s'est fusionnée la banque Nationale, a l'honneur d'annoncer à la clientèle des deux banques et au public en général qu'elle a transporté ses bureaux dans son nouvel immeuble situé à l'angle des rues Saint-Georges et Sainte-Anne et qu'ils y seront ouverts le 3 mars.

La banque d'Hochelaga fait toutes les opérations de banque. Elle accorde sa plus grande attention aux demandes de crédit qui lui sont faites. Elle tient à la disposition du public, moyennant un loyer minime, des coffres où l'on peut mettre en sûreté des documents de valeur : contrats, polices d'assurance, actions et obligations, testaments, papiers de famille, etc. Elle reçoit à la Caisse de Noël les plus modestes épargnes, sur lesquelles elle paie de l'intérêt.

Le personnel de la succursale de Saint-Jérôme est à vos ordres pour toutes vos affaires de banque. Vous y serez toujours bienvenus.

Votre tout dévoué,  
**A. BOYER,**  
Gérant.

M. F.-X. Michelin, de Trois-Rivières, P.Q., est très heureux d'avoir pris les

# PILULES MORO

Il était affaibli et souffrait de rhumatisme



J'ai été des plus satisfait des bons effets des Pilules Moro que j'ai employées parce que j'étais fatigué, bien affaibli et que je souffrais terriblement de rhumatisme dans les articulations. Je jouis maintenant d'une bonne santé, malgré mes soixante-dix ans, et je recommande fortement les Pilules Moro à tous les hommes qui sont affaiblis et souffrent comme j'ai moi-même souffert. M. François-X. Michelin, 133, rue Royale, Trois-Rivières, P. Q.

L'épuisement c'est l'état particulier d'un homme qui se sent affaibli, manque d'énergie, dont les fonctions de l'estomac, des reins et des autres organes se ralentissent. Les Pilules Moro sont le meilleur moyen de combattre l'épuisement. Les hommes qui les ont employées, parce qu'ils en sont satisfaits, les recommandent à leurs amis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

**COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal**

## NOUVELLES

### Saint-Jérôme

— La grande tombola organisée au profit de l'église est ouverte depuis mardi. Une foule considérable s'y rend tous les soirs et tout laisse espérer que les recettes seront abondantes.

La tombola sera ouverte jusqu'au 4 mars.

Une grande variété d'objets sont offerts en vente aux différentes tables où se tiennent des personnes dévouées.

Plusieurs articles de valeur seront tirés au sort, tels qu'un piano de \$500, un radio de \$400., un phonographe Casavant estimé à \$250.

Des amusements et des attractions, des tables de bonsbons, de gâteaux, de boissons rafraichissantes, une cartomancienne, un bureau de poste, la pêche, pour les enfants, de la musique, etc., complètent le programme de cette tombola.

Les magiciens Donat et l'athlète H. Décarly intéressent vivement le public.

Par moments, dans le cours de la soirée, on peut entendre le célèbre pianiste Ermilano Renaud, ce qui est un véritable régal et une rare aubaine.

Cette tombola fournit donc au public l'occasion de se distraire tout en contribuant à l'oeuvre de notre église.

### HOCKEY

Samedi soir dernier, le «Ste-Agathe» a été défait par le «St-Jérôme», à l'Aréna St-Onge, par 4 points contre 5.

Le lendemain le «St-Jérôme» se rendait Sainte-Agathe et y gagnait une nouvelle victoire en battant le «Ste-Agathe» par 6 points contre 2.

Dimanche prochain, à 2 30 hrs. de l'après-midi, une joute aura lieu à l'Aréna St-Onge, entre le «Montreal Tramways»



m-m!!  
Simplement délicieux

Goûtez-les avec du beurre

PLUS NOURRISSANT QUE LE PAIN

# MCCORMICK'S BISCUITS

PERSEY CORBETT'S BREAD & BISCUIT CO. LTD.

## Le Bon Vieux



# PEG TOP 5c

Toujours le Meilleur  
Jamais égalé depuis 40 ans

## S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vornis, Faïence, Poteries, etc.

**POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE**  
**POELES ROYAL FAVORITE**

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

**COURONNES de toutes sortes, SCIERS RONDES, HORLOGES, CHARRON, DYNAMITE, POUDRE A FUSEE.**

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.

**LAMPES ELECTRIQUES** de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,  
Agle des rues St-Georges et Ste-Ann  
SAINT-JEROME

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les **TERRES et HÉRITAGES** à qui mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

**Procédure sommaire**

Canada  
Province de Québec  
District de Terrebonne  
No. 353

**Cour Supérieure**

**DAME LEA VIAU** et vir. demandeurs; v. **JOSEPH BEAUCHAMP**, défendeur.  
Comme appartenant au dit défendeur, les immeubles suivants, savoir:

1. Un moulin à scie complet, y compris un lopin de terre situé à Saint-Michel-de-Wentworth, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du dit canton, comme faisant partie du numéro vingt et un «C», dans le premier rang (21C, rang 1), contenant cent soixante quatorze pieds de largeur (façade du moulin) sur deux cent cinquante-trois pieds de longueur, finissant en pointe d'une largeur de soixante et onze pieds à l'extrémité. Moins un droit de passage de douze pieds de largeur en faveur de Louis Gagné, excepté deux chaudières ou bouilloires, un engin, et toutes les connexions et les tuyaux servant aux dites chaudières ou bouilloires et au dit engin, qui appartiennent à Georges Dansereau, marchand, de Granville;

2. Un lopin de terre situé à Saint-Michel-de-Wentworth, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du dit canton, comme faisant partie du lot numéro vingt et un «C», dans le premier rang (21C, rang 1), se trouvant du côté est du dit lot, contenant cent quarante-trois pieds de longueur sur trente-six pieds de largeur, du côté du pont, et cinquante pieds de largeur du côté de la fromagerie, contenant deux tiers d'arpent en superficie, plus ou moins — avec une maison dessus construite;

3. Un emplacement situé à Saint-Michel-de-Wentworth, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du dit canton, comme faisant

**C.A. Lorrain & Fils**  
Agents généraux d'assurances  
et Automobiles Dodge  
Téléphone 58  
57 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

**Wilfrid Filion**  
Propriétaire de scierie  
**Manufacturier de**  
**Portes et Fenêtres**  
**Entrepreneur général**  
Téléphone 126 SAINT-JEROME



Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 21 mars 1924, pour le transport des Mallets de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route rurale No. 1 de Sainte-Sophie-de-Lacorne, à commencer le 1er juillet 1924 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Sainte-Sophie-de-Lacorne et au bureau du Surintendant du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal, Montréal, 7 février, 1924.

J. P. Chillas  
Surintendant Intérimaire.

**Charles Larin**  
Entrepreneur général  
Tél. 228  
Avenue du Palais Saint-Jérôme

**Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants**

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 30 rue Saint-Denis, Montréal.

**Elie Meunier**  
MANUFACTURIER  
Portes, Chassis,  
Jalousies, Moulures  
Bois de charpente, B's préparés  
Tournage, Découpage, etc.  
Ancienne manuf. Limoges, près au  
moulin à farine Jules Drouin  
SAINT-JEROME

**Cachets du Dr Fred Demers**  
contre tous maux de tête

Ce sont les seuls vraiment bons et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "DR FRED DEMERS" ne soit gravé sur chaque cachet.  
Dépôt: 306, rue Saint-Denis, Montréal.



**LAURENT DUBOIS**  
Agent général d'assurances  
61, rue Labelle,  
Porte voisine de M. Ovide Lauzon  
Tél. Bell No 214 SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire.

partie du lot numéro vingt et un «C», dans le premier rang (21C, rang 1), comprenant quarante-trois pieds de largeur du côté de la fromagerie (la façade) sur une longueur de deux cent six pieds, se terminant en pointe, sur une largeur d'environ six pieds — avec une maison dessus construite.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, dans la ville de Lachute, dit district, le DIX HUITIEME jour de MARS mil neuf cent vingt-quatre, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shé. f.

Bureau du shérif. J.-W. CYR  
Sainte-Scholastique, 11 février 1924

**Le C.N.R. se prépare pour le printemps**

M. W. J. Blaek, gérant européen du service de colonisation du chemin de fer National du Canada, mande de Londres que le plan d'immigration du réseau national rencontre là-bas beaucoup de faveur et incitera un grand nombre d'immigrants à venir s'établir en Canada au printemps.

C'est en vue de ce trafic considérable qui coïncidera avec l'ouverture de la navigation que le chemin de fer National du Canada met actuellement ses wagons en ordre. Tous les wagons de colons dont on peut disposer sans nuire au présent trafic sont envoyés aux ateliers de réparations où ils sont remis à neuf et, dans certains cas, remodelés.

Aux ateliers Moncton quatre de ces wagons sont actuellement convertis en wagons-buffets de seconde classe. Ce genre de wagon qui a été mis en service par le réseau national au temps de la moisson est très populaire. Il comprend un buffet qui s'étend sur la longueur presque totale du wagon et une cuisine. Un personnel de cinq hommes sert aux voyageurs des repas chauds et froids.

En plus de ces wagons-buffets le réseau mettra en service des wagons de colons possédant aussi un buffet. Cette innovation date de quelques semaines et plaît beaucoup. Elle a pour but d'obliger les voyageurs de seconde classe qui n'ont pas de provisions de bouche ou ne veulent pas aller dans le wagon-restaurant.

En plus de ces wagons réparés et remodelés, le chemin de fer National du Canada mettra en service, au cours de l'année, 35 nouveaux wagons qu'il vient de commander à deux firmes américaines.

La Canadian Car and Foundry Company, de Montréal, a reçu la commande pour 10 voitures de première classe, 10 voitures de seconde et quatre voitures à compartiments. Les onze autres wagons seront construits par la National Steel Corporation, de Hamilton, Ontario. La commande comprend sept fourgons à bagages et quatre fourgons-fumeurs. Ces derniers wagons sont divisés en deux sections, l'une pour les fumeurs et l'autre pour les bagages.

PROVINCE DE QUÉBEC ( Dans la Cour  
District de Terrebonne ) Supérieure  
No. 341

Joseph Édouard Parent, notaire, de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne,  
D. mandeur

vs  
William Johnson, autre fois de la ville de Saint-Jérôme, maintenant de lieux incertains,  
D. défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Sainte-Scholastique, 25 janvier 1924  
GRIGNON & FORTIER,  
Protonotaire C. S.

**PACIFIQUE CANADIEN**

Changement d'horaire en vigueur le 6 janvier 1924:

Trains allant à Montréal:  
438 — de Saint-Jérôme, 6.15, matin, exc. dimanche.

446 — de Saint-Jérôme, 8.40 matin, le dimanche

442 — de Mont-Laurier, 8.17 matin, exc. le dimanche

452 — de Mont-Laurier, 5.20 soir, exc. le dimanche

458 — de Sainte-Agathe, 8.05 soir le dimanche

Trains venant de Montréal, et allant:

439 — à Sainte-Agathe, 10.22 a. m., dimanche

437 — à Labelle, 10.22 a. m., exc. le dimanche

445 — à Mont-Laurier, 2.30 p. m., samedi seulement

457 — à Mont-Laurier, 5.20 soir, exc. le dimanche

461 — à Saint-Jérôme, 7.50 soir, exc. samedi et dimanche

463 — à Saint-Jérôme, minuit 30, samedi et dimanche.

Pour autres renseignements, s'adresser à P. A. Trottier, chef de gare.

MAISON A VENDRE — Deux étages, cuisine d'été; située près du moulin Filion. S'adresser à Geo-A. Langlois, 174, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.



**Pourquoi le Ford Prédomine**

## SA VALEUR

De 1904 à 1923 la Ford Motor Company of Canada Limited, a manufacturé 450,000 autos et camions Ford dont 91% sont encore en usage. Il ne saurait exister une meilleure preuve de leur valeur intrinsèque.

Des matériaux de choix, un dessin simple et une main d'œuvre parfaite sont les facteurs de cette longue durée et expliquent la grande utilité et l'économie de fonctionnement du Ford quand il est neuf. Ils lui donnent aussi cette solidité pour supporter l'usage constant d'une année à l'autre.

Cette longue durée signifie une dépréciation lente, une valeur permanente, et un service satisfaisant tant que vous possédez votre Ford. De plus, vous en obtenez un prix raisonnable quand vous voulez en disposer.

Ceci veut dire encore que vous obtenez une valeur exceptionnelle pour le montant déboursé non seulement pendant la première année, mais durant de nombreuses années — et que lorsque vous choisissez un Ford vous êtes sûr que votre argent est bien placé.

*Voyez n'importe quel vendeur de Ford autorisé*

AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS



# LIBRAIRIE J. LEPAGE

**Articles de fantaisie, Objets de piété,  
Articles de toilette, Parfums, etc.  
Paquets de surprise, 10 et 25 cts.**

**Rue Sainte-Julie - - - - - Saint-Jérôme**

# IMPRIMERIE DE

# L'AVENIR DU NORD

**Impressions de toutes sortes**

**Rue Sainte-Julie - - - - - Saint-Jérôme**